

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01046

Numéro SIREN : 789 900 784

Nom ou dénomination : 13 COM

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt 1865

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	3 433	3 162	271	554	283	51.08		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	<b>3 433</b>	<b>3 162</b>	<b>271</b>	<b>554</b>	<b>283</b>	<b>51.08</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	43 263	3 888	39 375	46 955	7 581	16.14	
	Autres créances	3 034		3 034	370	2 664	720.16	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	28 997		28 997	39 765	10 768	27.08		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>75 293</b>	<b>3 888</b>	<b>71 405</b>	<b>87 090</b>	<b>15 686</b>	<b>18.01</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>78 726</b>	<b>7 050</b>	<b>71 676</b>	<b>87 644</b>	<b>15 969</b>	<b>18.22</b>		

TRIBUNAL DE COMMERCE  
GREFFE  
22 MARS 2024  
SALON-DE-PROVENCE

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

*[Signature]*  
certifié conforme  
par le gérant

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 000		4 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	400		400			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	64 206		46 464		17 743	38.19
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	5 169		17 743		22 912	129.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	63 437		68 606		5 169	7.53
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	141		512		371	72.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 901		1 125		777	69.05	
Dettes fiscales et sociales	6 197		17 401		11 204	64.39	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	8 239		19 038		10 799	56.72
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		71 676		87 644		15 969	18.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 239      19 038

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	108 799	4 420	113 219	153 250	40 031	26.12
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	108 799	4 420	113 219	153 250	40 031	26.12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			87	498	411	82.56
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			113 306	153 748	40 442	26.30
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			304	116	188	162.07
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				119	119	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			83 966	99 769	15 803	15.84
Impôts, taxes et versements assimilés			1 395	940	456	48.48
Salaires et traitements			23 069	25 698	2 629	10.23
Charges sociales			6 880	4 597	2 283	49.66
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			283	283		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 578	1 310	1 268	96.80
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	20.00
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			118 475	132 832	14 357	10.81
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			5 169	20 916	26 085	124.72
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SG

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			43		43	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>			43		43	100.00
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>			43		43	100.00
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	5 169		20 874		26 043	124.77
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			3 131		3 131	100.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	113 306		153 748		40 442	26.30
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	118 475		136 006		17 530	12.89
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	5 169		17 743		22 912	129.14

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 71 675.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 113 219.09 Euros et dégageant un déficit de 5 169.43- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

**SARL 13 COM**  
**Au capital de 4000 euros**  
**Siège : 57 Ave de Marseille**  
**13127 Vitrolles**  
**SIRET 789900784 00016**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 08 MARS 2024**

L'an Deux Mille Vingt Quatre,  
Le huit Mars,  
A Dix heures,

Au siège social à Vitrolles 13127, 57 Avenue de Marseille,

Monsieur GAUFFRETE Sébastien demeurant à Vitrolles 13127, 57 Avenue de Marseille.

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 40 euros composant le capital social de la société 13 COM,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur GAUFFRETE Sébastien, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

S e

### **PREMIERE DECISION**

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver l'absence de dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39, 4 dudit code.

### **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 5 169 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice 5 169 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

A l'issue de cette opération, le compte de capitaux propres s'établira ainsi :

- Capital social : 4 000 euros
- Réserve légale : 400 euros
- Report à nouveau : 59 037 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisé au cours des trois derniers exercices.

### **TROISIEME DECISION**

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### **QUATRIEME DECISION**

L'associé unique approuve sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant net de 21 600 euros.

### **CINQUIEME DECISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Signature**



SG

**SARL 13 COM**  
**Au capital de 4000 euros**  
**Siège : 57 Ave de Marseille**  
**13127 Vitrolles**  
**SIRET 789900784 00016**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 08 MARS 2024**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 5 169 euros de la manière suivante :

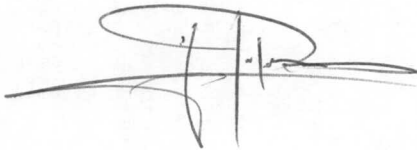
Déficit de l'exercice 5 169 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

A l'issue de cette opération, le compte de capitaux propres s'établira ainsi :

- Capital social : 4 000 euros
- Réserve légale : 400 euros
- Report à nouveau : 59 037 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisé au cours des trois derniers exercices.



S.O.